

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 24 juin 2026

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2026-60**
Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal - approuvée à la majorité de 16 voix pour et 5 abstentions.
- **Délibération n° 2026-61**
Exercice du droit à la formation des élus - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-62**
Majoration du crédit d'heures pour l'exercice des mandats locaux - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-63**
Remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus locaux - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-64**
Signature d'une convention de servitude au profit d'Enedis relative la parcelle cadastrée AE 888 - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-65**
Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts de l'ensemble immobilier « Lapujole » - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-66**
Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts du groupement d'habitations « Economia » - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-67**
Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées dans le cadre de l'aménagement de la rue Jules Guesde (RD 608) - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-68**
Signature d'une convention avec le Département des Hautes Pyrénées relative au renouvellement du marquage axial ocre de sécurité sur la Route Départementale n°8 - approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026-69**
Aménagement du cimetière communal Le Montagna : création d'un puits de dispersion -
approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 25 juin 2026

Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.